

## COMPTE- RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05.07.2021 – 20h00

**PRÉSIDENCE** : M Losego Jean-Michel, Maire

**PRESENTS** : Mmes Laurence Darnise, Marie-Hélène Langlois-Fleurigeon, Emilie Flambeaux, Monique Bergès, Dominique Saintignan, Aurélie Ducourant, MM Philippe Bertrand, Alex Paute,

**EXCUSES** : Mmes Sylvette Bonnemaïson-Fitte, Pascal Boisard, Bernard Gabas

**ABSENT** : MM. Emmanuel Saint-Laurans, Julien Guyomard

**Secrétaire de séance** : Laurence Darnise

### **DOMAINE ADMINISTRATIF**

**Proposition de motion contre le projet Hercule d'EDF : présentation de Didier Lapuyade**

Monsieur le Maire donne la parole à M. Lapuyade pour une présentation du projet Hercule.

Le projet « Hercule » présenté en 2019 par EDF prévoit une réorganisation de l'énergéticien. Il pourrait se traduire par une scission du groupe en trois entités. Une entreprise publique (EDF bleu) chapeauterait les centrales nucléaires et le réseau de transport. Une autre (EDF vert) réunirait les activités commerciales, la distribution d'électricité et les énergies renouvelables. Elle serait cotée en Bourse, permettant d'attirer des investisseurs pour développer l'éolien et le solaire. Une troisième entité (EDF azur) pourrait enfin coiffer les barrages hydroélectriques.

Les syndicats et une bonne partie de l'opposition, de gauche à droite, sont farouchement opposés au projet Hercule. Ils craignent que la partie la plus rentable (celle qui porterait la distribution et les renouvelables) soit privatisée, tandis que le fardeau des investissements dans le nucléaire reposerait sur le public.

Malgré les promesses du gouvernement, les syndicats craignent aussi un démantèlement qui remettrait en cause les interactions entre les différents métiers du groupe.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer contre le projet Hercule d'EDF.

**Résultat des votes** : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

**Le conseil donne son accord.**

**Amendement en faveur des langues de France (Défense de l'enseignement de l'occitan au lycée)**

M. le Maire donne lecture du courrier de M. Ferré, professeur d'histoire et d'Occitan au collège nous alertant sur l'impact négatif de la réforme du lycée et du baccalauréat sur les effectifs des élèves

suivant un enseignement de l'occitan. Il souhaite, à ce titre, qu'une délibération soit rédigée demandant l'amendement, en faveur des langues de France, de la réforme du lycée et du baccalauréat et la relance de leur enseignement.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce dossier.

Résultat des votes : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

**Le conseil donne son accord.**

#### Réunion des Maires le Mercredi 07 juillet 2021

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a convoqué les maires de l'ancien canton d'Aurignac pour faire le point sur les modalités d'accueil des enfants dans les écoles d'Aurignac.

#### Bureau de Poste d'Aurignac

Monsieur le Maire informe le conseil que le bureau de Poste a déposé une DAT concernant des travaux d'aménagement à l'intérieur du bureau de Poste.

Il souligne ainsi que les membres du conseil les problèmes de distribution du courrier depuis que les facteurs sont à Saint-Martory : tournée tardive, difficulté de distribution, acheminement du courrier électoral après les élections etc...

#### Conseil Municipal des jeunes

M. le Maire donne la parole à Aurélie Ducourant pour la présentation du projet de réalisation du conseil municipal des jeunes. Elle donne lecture d'un rapport de présentation et du règlement intérieur. Les documents présentés seront mis à jour avant diffusion.

Monsieur le Maire demande au conseil la création du Conseil Municipal des jeunes, avec une mise en place en septembre octobre 2021.

Résultat des votes : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil donne son accord.

### **DOMAINE CULTURE ET PATRIMOINE**

#### Proposition d'intervention d'urgence au Donjon : demandes de subvention

Monsieur le maire informe le conseil que des travaux d'intervention d'urgence sur le château comtal - face nord- sont nécessaires pour préserver l'édifice et sécuriser le site. Il s'agit notamment de travaux de comblement de maçonnerie, de reprise de fissures et de murs, d'étalement provisoire du parement ainsi que de dévégétalisation (sans arrachage systématique) afin de stabiliser l'édifice.

Une opération de coltinage et rassemblement des moellons et pierres de taille (notamment de la colonnette surmontée d'un chapiteau à palmettes, effondrée en mars 2018) en pied de maçonnerie pour un réemploi dans des phases de travaux ultérieurs sera également prévue.

Un devis a été demandé pour l'estimation de ces travaux à l'Ets SELE. Il en résulte un montant hors taxes de 56 052.62 €.

Il sera sollicité, pour cette opération, une subvention auprès de la DRAC Occitanie (20%), du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de la Haute Garonne.

A l'issue des notifications, un plan de financement définitif sera présenté au Conseil pour décision et mode de financement.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce dossier.

Résultat des votes : Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0

**Le conseil donne son accord.**

## **DOMAINE TRAVAUX**

### **Mise en place coffret prises marché près de la bibliothèque**

Le Maire informe le conseil municipal de la mise en place d'un coffret prises marché près de la Bibliothèque par le SDEHG qui a réalisé l'étude de l'opération suivante :

*Mise en place d'un coffret prises marché près de la Bibliothèque, comprenant :*

- La fourniture et pose à côté des coffrets de branchement triphasé existants, d'un coffret prises marché équipé de 3 prises de courant monophasées 16 A et d'une prise de courant triphasée 32 A, avec protections par disjoncteurs 30 mA.
- La fourniture du certificat du CONSUEL par la SPIE à remettre à l'agent ENEDIS pour la mise en service.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

TVA (récupérée par le SDEHG)	540€
Part SDEHG	1 921€
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	<b>974€</b>
Total	3 435€

Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer sur ce dossier.

**Le conseil donne son accord.**

## **DOMAINE ECONOMIE-TOURISME**

- Sollicitation PEP 31 pour un projet d'hébergement touristique à Joulin

## **DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION DU 28/09/2020**

- Liste des DIA soumises au droit de préemption depuis le CM précédent
  - Saint-Blancat Renée – Lasbordes
  - Cazenave Simone – Lasbordes
  - Janer Daniel – Rue Traversière
  - Martin Thierry – Chemin du Boué

Heuzé Florence – Avenue de Boulogne

Calonne Louisa – Sporting les Tolosanes

Guerra Anne-Marie – Chemin de la fontaine vieille

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Championne de France de cyclisme à Aurignac (prévoir une cérémonie pour mettre à l'honneur Mme Vandecavaye)

- Conseil communautaire : rétrocession du presbytère, jardin et garage à la commune d'Aurignac

- Rencontre avec les professeurs du lycée agricole de St Gaudens, intervenants auprès des élèves de la classe de Bac Professionnel "Services à la Personne et au Territoire". Chaque année avec cette filière, une commune d'étude est choisie afin de rencontrer les acteurs locaux. Après Saint-Martory l'an dernier et Aspet, ils souhaitent cette année s'orienter sur la commune d'Aurignac. La période d'intervention sera la 1<sup>ère</sup> semaine de février 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.